

Questions orales

Des jeunes comme les élèves de 11^e année de l'école secondaire Handsworth de Vancouver-Nord, en Colombie-Britannique, reconnaissant l'importance de l'accord pour leur avenir, viennent de terminer une étude de ses répercussions et de ses conséquences à laquelle ils ont consacré six mois de travail. Dans le cadre de leur travail de recherche, ils se sont entretenus avec des porte-parole de toutes les tendances, ont assisté à des audiences, des réunions et des conférences parlementaires, et fait un sondage auprès de 1 300 ménages. Ils ont finalement rédigé un rapport de leurs conclusions qu'ils ont fièrement présenté au premier ministre (M. Mulroney) lors de son récent passage à Vancouver.

Ces élèves représentent un bon exemple du sérieux avec lequel tous les Canadiens, jeunes et vieux, devraient examiner les avantages de cet accord et se préparer à profiter des possibilités qu'il offre pour assurer un avenir plus prospère à tous les Canadiens.

fait l'objet de consultations d'une ampleur sans précédent. Il s'est tenu à son sujet plus de 10 réunions de premiers ministres ainsi que plusieurs réunions bilatérales entre les ministres du commerce fédéral et provinciaux. Des groupes du secteur privé ont eu l'occasion d'exprimer leurs vues. Il y a eu des débats à la Chambre et des audiences de comité.

Cette proposition a pour but de contrer les tendances protectionnistes qui se manifestent aux États-Unis. Elle servira à améliorer et à protéger le commerce canado-américain et à lui donner un cadre juridique de manière à permettre aux Canadiens et à leurs entreprises de planifier sur des bases plus solides et de bâtir l'avenir.

Bref, monsieur le Président, cette initiative est avantageuse pour toutes les provinces, pour toutes les régions et pour tous les citoyens, donc pour le Canada.

LE TEXTE DE L'ACCORD—LE COÛT DE LA CAMPAGNE PUBLICITAIRE

● (1415)

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

L'ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—LA POSSIBILITÉ QUE LES CANADIENS SE PRONONCENT SUR L'ACCORD

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, en l'absence du ministre du Commerce extérieur, j'aimerais poser une ou deux questions au vice-premier ministre.

[Français]

Ma question s'adresse dans ce cas au vice-premier ministre. Le premier ministre a déclaré s'opposer au libre-échange quand il était candidat à la direction du parti conservateur. Il n'en a jamais fait mention pendant la dernière campagne électorale. Il a tenu les Canadiens dans l'ignorance pendant les deux années de négociations, et maintenant il essaie d'éviter des élections générales avant que l'Accord ne soit ratifié.

Le ministre du Commerce extérieur a déclaré hier que des audiences publiques avaient eu lieu partout au pays au sujet de l'Accord commercial et que, par conséquent, il n'était pas nécessaire d'en tenir d'autres. Cette déclaration est absolument fautive, monsieur le Président.

Ma question au vice-premier ministre est la suivante: Quand a-t-on donné aux Canadiens la chance d'exprimer leur opinion sur l'Accord commercial avec les États-Unis, sur le texte même de l'Accord auquel le ministre a fait allusion hier? Quand le ministre a fait allusion aux audiences de l'automne dernier, il n'y avait pas de texte devant le Comité. Alors, comment expliquer ce manque d'opportunité pour la population canadienne à travers le pays de se prononcer sur le texte même de l'Accord?

[Traduction]

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, le chef de l'opposition conviendra, j'en suis certain, que cette initiative a

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, le vice-premier ministre n'a pas encore expliqué pourquoi le texte d'un accord de cette importance n'a pas encore été mis à la disposition des Canadiens, des groupes professionnels, du monde des affaires et des syndicats dans tout le pays.

Malgré quelques réunions bien agréables avec les premiers ministres provinciaux, des réunions dont on m'a dit qu'elles ne comprenaient pas du tout des discussions complètes, on n'a pas donné aux Canadiens la possibilité d'examiner vraiment le texte de l'accord.

Jusqu'ici, 30 millions de dollars prélevés sur l'argent des contribuables sont allés au bureau du négociateur commercial. Plus de 12 autres millions ont servi à financer une campagne de propagande destinée à convaincre les gens que l'accord est favorable au Canada. Nous apprenons maintenant que le premier ministre et le ministre du Commerce extérieur ont établi une nouvelle équipe de propagande sous la direction de John Laschinger, qui avait organisé la campagne du ministre du Commerce à la direction du parti conservateur.

Est-ce que le vice-premier ministre peut confirmer l'existence de cette nouvelle équipe de propagande? Peut-il nous en expliquer le rôle, nous donner une idée de ce que coûteront ses activités de propagande et nous dire si elles seront financées par les contribuables canadiens ou par le parti conservateur?

L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre et président du Conseil privé): Monsieur le Président, le gouvernement, sous la direction du premier ministre, a été élu pour diriger le pays et il le fait. Au cours de la campagne qui a précédé les dernières élections générales, nous avons mis en évidence l'importance de la promotion du commerce extérieur, de la protection de nos échanges avec notre partenaire commercial le plus important et de l'expansion de notre commerce partout dans le monde. Nous avons tenu notre promesse à cet égard, nous avons produit des résultats.